

# AVRIL 2021

## CAMPAGNE LEZ WARDRECQUES

### \* CIRCULATION INTERDITE

**Rue de Baudringhem** : En raison des travaux de voirie, la circulation sera interdite (sauf riverains) du 15 mars au 30 mai 2021.

**Rue de la Motte du Moulin** : En raison des travaux de voirie, la circulation sera interdite (sauf riverains) du 05 avril au 30 juillet 2021.

### \* RESERVATION CANTINE SCOLAIRE

La réservation du repas de cantine du **lundi 26 avril** doit **obligatoirement** être faite avant le jeudi 15 avril à 10h00.

A partir de la rentrée de Septembre 2021, les tickets de cantine et de garderie se feront en ligne. Le paiement pourra se faire directement sur internet. Les tickets de cantine ne seront pas remboursables. Merci d'en tenir compte lors de vos prochains achats de tickets en marie.



### \* NUISANCES SONORES

Pour information et/ou rappel : par arrêté municipal n°1856 en date du 18 mai 2015, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et électrique ne sont pas autorisés les dimanches et jours fériés à partir de 12h00.

### \* DECHETERIE

HORAIRES D'OUVERTURE à partir du 6 avril 2021

Du lundi au samedi : 9h00 à 18h30

Dimanche : fermée

Pour plus de renseignements contacter le SMLA au 03.21.12.10.33 ou sur le site internet [www.smla.fr](http://www.smla.fr)

### \* INSCRIPTION SCOLAIRE 2021-2022

Dès aujourd'hui, vous pouvez retirer un dossier d'inscription en Mairie. Celui-ci est à déposer complet en Mairie accompagné d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de vaccination. Les parents des nouveaux élèves peuvent prendre contact avec le directeur (au 03.21.93.27.53 de préférence le lundi)

### \* BIBLIOTHEQUE

Les horaires d'ouverture :

- Le mercredi de 14h00 à 16h00
- Le vendredi de 15h30 à 17h30
- **FERMETURE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES**



### ★ LA CAPSO SOUTIENT L'ACHAT DE VELO

La CAPSO propose une aide en chèque Happy Kdo pour l'acquisition de vélo à partir du 1er mai 2021

- ✓ Jusqu'à 100 € remboursé pour l'achat d'un vélo « classique » ou VTT (sauf BMX) – aide plafonnée à 20% du prix du vélo.
- ✓ Jusqu'à 150 € remboursé pour l'achat d'un vélo électrique – aide plafonnée à 20% du prix du vélo.

Les conditions :

- ✓ Habiter l'une des 53 communes de la CAPSO
- ✓ Acheter son vélo auprès d'un professionnel du territoire à partir du 1er mai
- ✓ Transmettre le dossier de subvention dans les 2 mois de l'achat
- ✓ 1 dossier par foyer

► Si vous êtes intéressé, le lien pour télécharger le dossier est disponible sur le site de la mairie  
Le remboursement s'effectuera en chèque Happy Kdo à utiliser chez les 250 commerçants de [www.achetezenpaysdesaintomer.com](http://www.achetezenpaysdesaintomer.com)

### ★ CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS

La commune de Bayenghem lez Eperlecques organise un CLSH du 19 au 23 avril prochain pour les enfants dont les parents sont considérés comme prioritaire. Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site officiel de la mairie de Bayenghem lez Eperlecques.

### ★ ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

A compter du 06 avril 2021, une nouvelle procédure sera ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale : complémentaire de la procédure « papier » existante, la nouvelle procédure « maprocuration » sera largement dématérialisée pour tous les scrutins à compter du 11 avril 2021.



- 1 – Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité.
- 2 – Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité.
- 3 – Vous êtes informé par courrier dès que votre mairie a validé votre procuration.

### ★ ATTESTATION DE DEPLACEMENT

Pour vos déplacements, vous devez vous munir d'une attestation dérogatoire de déplacement (en application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire). Voici, ci-joint, 2 attestations pour vos déplacements.